



Caen, le 13/03/2020

Chères et chers collègues,

Dans le prolongement cohérent des mesures mises en place par les pouvoirs publics consécutivement à la montée en puissance de l'épidémie de Coronavirus Covid-19 ; et compte tenu de la nécessaire préservation de la santé et de la capacité de réponse opérationnelle des sapeurs-pompiers auprès des populations dans cette période critique, je vous demande de bien vouloir appliquer les dispositions suivantes :

Jeunes Sapeurs-Pompiers

- Suspension immédiate de toutes activités JSP (action de formation, sport, cérémonie, examen, etc...)

Section Sportive UDSP

- Limitation des entrainements sportifs à 10 personnes (espace non confiné)

Musique Principale

- Interruption des répétitions et annulation de tous les déplacements

Travaux des Commissions

- Limiter le nombre de participants à 10 personnes - Privilégier le travail à distance.

Secourisme

- Suspension des activités de formation au secourisme et toutes les actions de sensibilisation en direction du grand public.

La décision relative au maintien, au report ou à l'annulation de plusieurs événements programmés, tels que le Rassemblement intergénérationnel ASP/JSP (30 mai) et l'Assemblée Générale de L'Union Départementale (13 juin), sera communiquée au plus tard, le 15 avril prochain.

Dans l'intérêt de tous, je vous remercie de bien vouloir veiller à la mise en œuvre de ces mesures de protection jusqu'à nouvel avis.

Bien amicalement,

Le Président,
Le Capitaine  FABRICE BLANCHET